



Compte rendu de la CAP n° 2 du 24 juin 2019

Déclaration liminaire à la CAP locale

Monsieur le Président,

Le 09 mai dernier des milliers de fonctionnaires se sont mobilisés contre le projet de loi de transformation de la fonction publique. Ce projet gouvernemental est dévastateur par rapport au statut actuel des fonctionnaires et son orientation politique est néfaste à l'intérêt général.

Le Ministre a par ailleurs annoncé qu'il allait « proposer au Premier Ministre de déplacer des services de la DGFIP, soit environ 3000 agents, en région et notamment en ruralité ». Très « politique », cette annonce n'a pas de quoi rassurer les agent-es, ni les usagers... En effet, l'orientation profonde du pouvoir demeure : réduire la place de l'action publique, voire la détruire

De fait, jeudi 6 juin, le Ministre M. Darmanin a dévoilé les cartes de son plan de géographie revisitée.

Ce plan qui a fait l'objet d'une présentation auprès des OS de la DRFiP 35 le 13 juin et **un choc pour tous les agent-es du département.**

Avec plus de 400 agents qui rentrent directement dans le périmètre des restructurations et des centaines d'autres qui seraient concernés tant sur le plan des missions, du service public et des conditions de vie et de travail, c'est **un véritable plan social que vont subir les agent-es** à l'échelle de la DRFiP !

- Suppression de 13 trésoreries mixtes et d'une trésorerie spécialisée.
- 2 SIP sont supprimés à Rennes. Les SIP de Vitré, Fougères, Redon, Montfort (avec transfert de missions de SIP rennais) et Saint-Malo sont maintenus mais pour combien de temps ?
- Fusion de 2 SIE rennais pour en former un seul transfert de missions des 2 autres SIE rennais vers Vitré. Maintien d'un SIE à Vitré et Saint Malo, suppression des SIE de Fougères, Montfort et Redon.
- suppression du PCE de Saint-Malo et suppression des antennes de la 2ème BDV, de la BCR et du PCR de Saint-Malo.
- Création d'un Service départemental impôt foncier (SDIF), avec intégration du PELP, à Saint-Malo.

Ce « nouveau réseau de proximité des Finances publiques », c'est la mobilité forcée et les détachements d'office pour les agents. Une « *géographie revisitée* » conçue pour poursuivre et amplifier le mouvement de destruction massive d'emplois publics, en lien avec le projet de transformation de la Fonction publique qui dynamite notre statut.

Les syndicats CGT et Solidaires Finances Publiques refusent de s'inscrire dans une quelconque

discussion au niveau national et local visant à mettre en oeuvre ce plan. Ils exigent du ministre Darmanin qu'il retire immédiatement son plan.

Concernant cette CAP locale, notre direction sera concernée à partir de 2020 par la départementalisation. Nous rappelons que depuis le début la CGT et Solidaires Finances Publiques se sont opposées à cette régression des règles de gestion qui n'a pour objectif que de supprimer les droits et garanties des agents pour renforcer l'arbitraire, la mobilité forcée et créer de véritables baronnies locales en termes de gestion des personnels. C'est malheureusement désormais facilement vérifiable entre autre avec le rallongement inacceptable des délais de séjour et la suppression pure et simple de la garantie à la commune lors d'une suppression ou réorganisation de services !

Pour conclure, nous rappelons que nous voterons contre le mouvement à cause de la situation dramatique des effectifs et à cause de la régression des droits des agents due aux nouvelles règles de gestion.

Le compte-rendu des élus CGT

La situation des effectifs en catégorie B après le mouvement du 1/9/2019 est la suivante :

- 683 emplois B au TAGERFIP occupés par 668 agents, dont 646 agents titulaires de leur poste et 22 ALD.
- Le solde effectif présente un déficit de -16 agents qui se chiffre à -43,3 agents avec les temps partiels.

Ce mouvement fait apparaître 67 arrivées dont 65 affectations et 45 départs.

Compte tenu de l'actualité (géographie revisitée, délai de préparation des dossiers trop court), les organisations syndicales ont boycotté la première convocation de cette CAPL prévue initialement le 20/06/2019 et ont été à nouveau convoquées le 24 juin 2019.

La CGT a pris le secrétariat et nous veillerons à ce que le compte-rendu soit conforme aux échanges que nous avons eu lors de cette CAP.

Mouvement de mutations-affectations du 1^{er} septembre 2019

Des dossiers de collègues souhaitant modifier l'affectation obtenue ont été évoqués en séance. La direction a apporté une réponse négative dans la plupart des cas. La CGT a cependant obtenu satisfaction pour un agent et pour un service dont un emploi était non pourvu.

Questions diverses

Au cours de cette CAPL, d'autres sujets ont été évoqués par les organisations syndicales :

- la situation de certains postes ou services qui vont connaître un niveau élevé de vacances après ce mouvement.
- le département sera lourdement impacté par la mise en place de la géographie revisitée, qui se traduira par de multiples suppressions de postes et la mobilité forcée.

Conformément à ce qui était annoncé dans la déclaration liminaire, les élus CGT ont voté contre le mouvement qui ne satisfait pas la totalité des demandes malgré nos interventions.

Les élus CGT :

Nadine DUROX - Nathalie RIBREAU – Jérôme CHEVALIER – Christophe ROUSSEL –
Chrystèle GAMBERT